



Attaque en diffamation suite à un courrier envoyé par mail

Par **Trinquet**, le **12/04/2010** à **14:00**

Bonjour,

Le maire de la commune où sont scolarisées mes enfants me menace de m'attaquer pour diffamation.

Historique de l'affaire:

Exaspérée par les repas de la cantine scolaire j'ai rédigé une lettre un peu choc pour me plaindre. Dans cette lettre je parle du cuisinier et j'écris que "s'il ne sait pas faire de vrais repas, la commune n'a qu'à faire appel à une société extérieure"

Cette lettre a été envoyée à la mairie par mail ainsi qu'à l'association de parents d'élèves et à 4 ou 5 parents de mon entourage en leur demandant de le transmettre.

Ce courrier a ensuite été diffusé très largement même à des personnes qui n'étaient pas directement concernées. Ce qui n'était absolument pas le but quand j'ai écrit de transmettre (l'intention était de transmettre aux parents concernés!).

Le Maire m'a convoquée, je me suis fait taper sur les doigts. Très en colère il m'a dit que mon courrier était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase (parce que je suis la seule à avoir osé l'écrire; les autres parents se sont plaints mais oralement). Il m'a donc annoncé qu'il allait sans doute porter plainte pour diffamation car j'ai créé du tort au cuisinier.

Depuis j'ai fait une lettre d'excuses au cuisinier pour les mots un peu forts que j'ai utilisés, j'ai refait circuler un mail en expliquant que j'étais désolée si j'avais créé du tort et en demandant de le faire suivre.

Mon courrier peut-il être réellement à l'origine d'une telle procédure?

Si vous avez des infos à ce sujet, je suis preneuse. Cette histoire prend des proportions qui me dépassent, je ne sais qu'en penser!

Cordialement

Par **Melanie555**, le **13/04/2010** à **18:37**

Honnêtement, je ne pense pas qu'une telle plainte soit recevable !..

D'autant que le cuisinier peut très bien rétorquer qu'il fait une cuisine avec les moyens qui lui sont donnés et c'est peut-être ce qui ne plaît pas au Maire !

En tout état de cause, vous avez parfaitement raison de défendre la qualité de l'alimentation de vos enfants, en votre nom, et au nom des personnes qui le pensent tout bas et qui n'osent l'exprimer